

# CHARTRE



L'Atelier bilans de compétences est un organisme de droit privé qui vise, grâce à ses prestations, la satisfaction des besoins de ses clients en matière de formation et développement de la personne.

La Charte est un document d'orientation qui définit nos intentions d'accompagnement des personnes. Elle précise notre éthique professionnelle en formulant un ensemble d'intentions acceptées et partagées par tous les collaborateurs de la société. En conséquence, la direction et tous les collaborateurs s'engagent à respecter des principes déontologiques en matière de formation et d'accompagnement et à les faire connaître à tous ses partenaires.

Pour ce faire, elle agit sur le respect de ses clients, mais aussi sur les collaborateurs. Les termes *tolérance, compréhension, confiance, loyauté, transparence, concertation, participation*, illustrent ce que l'institution entend par *respect* de l'autre. Définitivement, nous affirmons que :

**les clients de l'Atelier sont notre bien le plus précieux et qu'à ce titre, nous nous engageons à les considérer**

C'est pourquoi, lors du déroulement de nos prestations nous offrons une grande *liberté d'expression* des opinions, des valeurs et des croyances aussi bien politiques que religieuses.

Nos bilans, nos cours et nos séminaires visent surtout à fournir à tous nos clients, les moyens d'accroître leur *autonomie*, leurs *responsabilités* et la *maîtrise* de leur vie professionnelle et privée. En conséquence nous fournissons à nos clients les informations les plus claires relatives à nos prestations et annonçons les possibilités et les limites de nos démarches d'accompagnement.

Nos collaborateurs, s'efforcent d'être intellectuellement intègres dans leurs relations avec les clients. A ce propos, ils s'engagent à accepter uniquement des mandats en lien avec leur champ de compétences. Ils s'efforcent d'actualiser et de développer leurs capacités pour répondre de manière optimale aux requêtes de leurs clients.

La direction et le personnel sont soumis *au secret de fonction*, à ce titre, tous s'engagent à ne pas divulguer d'information à des tiers sur ce qui se fait, se dit, avant, pendant et après nos collaborations.

Genève, le 1er janvier 2022

La Direction

*Garmine Calore*

# ***PRINCIPES DIRECTEURS ANDRAGOGIQUES***



## **Respect de l'adulte en formation**

Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous nous prodiguons en discernant leurs attentes et leurs besoins, en les rassurant et en leur offrant l'opportunité d'apprendre à partir de leur expérience professionnelle. Nous respectons les limites de nos clients sur la manière de s'approprier de nouveaux savoirs. L'Atelier reconnaît chacun de ses clients dans sa singularité. Nous garantissons en toutes circonstances la confidentialité des propos recueillis et nous n'intervenons que dans les limites de notre expertise.

## **Responsabilité**

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter de nouveaux apprentissages chez nos clients, par une réflexion sur soi et sur ses ressources. Plus que des savoirs, nous espérons accroître chez nos clients de la lucidité et une forte responsabilité, raison pour laquelle, nous organisons des processus porteurs de sens et d'expérimentation. Nos formations sont des lieux sans entraves.

## **Réceptivité**

Un apprentissage significatif commence par le vouloir et le désir d'apprendre. Pour assurer cette réceptivité, nos clients ont besoin de percevoir les bénéfices de la formation (ou de l'accompagnement) et de comprendre le pourquoi de ceux-ci afin de s'approprier les informations qui lui sont présentées sans risque, dans un lieu protégé et rassurant.

## **Interactivité**

L'expérience constitue la base sur laquelle s'implantent de nouveaux savoirs. En conséquence, nous respectons les parcours de chaque client. Nos méthodes favorisent les échanges entre les formateurs et les clients et facilitent la réflexion et l'apprentissage ; raison pour laquelle nos contenus sont structurés, accessibles à tous et peuvent être remis en cause. Nous explicitons à nos clients nos exigences et nos objectifs andragogiques en leur fournissant tous les moyens permettant d'atteindre ses fins.

## **Formation du personnel**

L'Atelier s'inscrit dans une dynamique permanente de formation en actualisant les savoirs et savoir-faire de ses conseillers et formateurs afin qu'ils dispensent des contenus de qualité.

## **Evaluation**

Nous sollicitons toujours un feedback de nos clients dans une volonté constante de remise en question et d'amélioration continue de nos prestations. Nous favorisons des apprentissages sans la menace d'évaluations strictes ou de sanctions.